

Séminaire de coopération franco-belge sur les montages complexes rencontrés dans le secteur du transport aérien, en particulier sur le recours à des formes de travail « atypique » du vendredi 19 avril

Ordre du jour du séminaire

Matin	
9.15 – 9.30	Accueil des participants
9.30 – 9.45	Tour de table - Présentation rapide du Système d'Inspection du Travail par le GNVAC et des autres participants
9.45 – 10.00	Présentation du réseau des référents « aériens » du système d'inspection du travail
10.00– 10.15	Temps de parole de l'AET
10.15 – 11.00	Présentation d'un dossier emblématique par l'inspection du travail française
11.00 – 11.15	Pause café
11.15 – 12.30	Présentation d'un dossier emblématique par l'ONSS
12.30 – 14.00	Pause déjeuner
Après-midi	
14.00 – 14.45	Présentation par l'OCLTI d'un dossier abouti sur le transport aérien
14.45– 15.30	Analyse commune des risques identifiés, des méthodes possibles de ciblage en particulier en ce qui concerne le recours par des compagnies aériennes à des formes atypiques d'emploi
15.30-15.45	Pause-café



**MINISTÈRE
DU TRAVAIL
DE LA SANTÉ
ET DES SOLIDARITÉS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction générale
du travail



15.45 – 16.30	Réflexions communes en vue d'un ciblage d'une ou de compagnies aériennes dans une perspective de contrôles concertés ou d'inspections conjointes.
16.30– 16.45	Conclusions générales – Prise de parole de l'AET – Propositions d'initiative dans le domaine aérien en termes d'inspections conjointes